

---

Adresse des citoyens de Mont-Unité (ci-devant Saint-Gaudens, Haute-Garonne), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des citoyens de Mont-Unité (ci-devant Saint-Gaudens, Haute-Garonne), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 422;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18451\\_t1\\_0422\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18451_t1_0422_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

miaire qui est une victoire bien signalée pour la révolution.

Fixer toujours vos regards sur les agitateurs, les intrigants, qui couverts du voile du patriotisme, méditent dans l'ombre de la nuit des trames ourdies par les mains du crime, *la ruine de notre patrie*, comprimez les continuateurs de Robespierre s'il en existoit encore. (Nos premiers soins dans les fonctions honorables où le peuple nous a placés sont des considérations puissantes pour répondre à sa confiance, établir des sentinelles vigilantes pour la sûreté et la tranquillité publique, nous remplirons ce devoir, sacré en punissant les coupables et en faisant triompher l'innocence opprimée.)

Législateurs vous avez anéanti toutes les factions en substituant le regne de la justice à celui de la terreur. Vous avez conservé le droit aux citoyens de s'assembler, vous avez sagement aussi proscrit les corporations, des lois ont succédé à des volontés particulières; les sociétés populaires pourront être utiles, mais elles ne donneront plus d'inquiétude à la patrie.

Continuez Courageux Législateurs à assurer le bonheur du peuple que nul obstacle ne vous arrête dans le cours de votre marche hardie, le peuple est là et l'attachement qu'il vous a voué est inviolable, il secondera vos efforts en marchant toujours sur vos traces.

Nous vous invitons en continuant vos glorieux travaux de rester à votre poste.

Salut et fraternité.

COLLUIRE, BAILLAN, DERRIER, LAINORE  
et 3 autres signatures.

## 26

**Les citoyens de Mont-Unité, ci-devant Saint-Gaudens [Haute-Garonne], adhèrent aux adresses des sections Lepelletier, la Montagne et les Champs-Élysées de Paris.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (57).**

[*La société populaire de Mont-Unité à la Convention nationale, s. d.*] (58)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens Représentants,

Et nous aussi, nous nous félicitons de la sublime adresse que vous venés de faire aux Français. Elle a relevé l'énergie des vrais patriotes et renversé les faibles espérances des ennemis du peuple, la terreur qui avait comprimé tous les cœurs, ne sera plus que pour les scelerats, la justice succedera enfin à un regne de sang trop longtemps prolongé, l'innocence triomphera des égarements et des écueils

(57) P.-V., XLIX, 306.

(58) C 326, pl. 1423, p. 19.

qu'on seme sans cesse sous ses pas, et ce ne sera désormais que dans les champs de l'honneur que coulera le sang des Français.

Nous nous réunissons de cœur et de sentiment aux sections de Lepelletier, de la Montagne, des Champs Élysées et à toutes les autres sections de Paris dont les principes sont conformes aux vôtres, nous jurons avec elles la paix aux bons et la guerre aux tyrans, aux aristocrates, aux fanatiques et aux modérés, comme elles nous ne cesserons de vous demander de continuer de faire le bonheur du peuple, de protéger l'agriculture, de vivifier les arts, de relever le commerce, et de perfectionner l'instruction publique.

O Pères de la patrie! Embrâzés vos enfants du feu sacré de la liberté qui vous enflame, prononcés la destruction de ces superbes albions qui voudraient enchaîner l'humanité et elles disparaîtront du globe, les potentats viendront déposer à vos pieds leurs sceptres fragiles et jusques à cette époque dignes représentants, restés fermes à votre poste, comme nous jurons de demeurer constamment réunis à la Convention nationale.

*Suivent 26 signatures.*

## 27

**La société populaire de Marines, district de Pontoise, département de Seine-et-Oise, assure la Convention que son Adresse au peuple français est gravée dans tous les cœurs et que les principes en sont et seront constamment suivis.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (59).**

[*La société populaire de Marines au président de la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (60)

Citoyen Président,

L'adresse au peuple français décrétée par la Convention nationale dans sa séance du dix huit vendémiaire dernier à été ouïe dans la séance de la société populaire de la commune de Marines, district de Pontoise, département de Seine-et-Oise. Le quintidy du mois, la séance à été nombreuse et cette lecture à pénétré tous nos concitoyens, elle a été entendue avec calme et respect, aussitôt qu'elle à été fini la société d'une voix unanime à arrêté qu'il seroit adressé à la Convention nationale en la personne de son président la présente signée individuellement pour la féliciter tant sur l'énergie de cette adresse que sur le gouvernement révolutionnaire qui marche d'un dernier pas de géant pour affermir et consolider la République française une et indivisible. Continuez, Législateurs, à

(59) P.-V., XLIX, 306.

(60) C 326, pl. 1423, p. 20.